

CLIMAPRESSE



MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: VITRINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



le climatiseur de cave INOA
une solution simple, rapide et rentable pour vos projets de caves à vins

une liberté d'installation **INCOMPARABLE**

inoa

PAR **EuroCave®**

- › unité monobloc facile à installer
- › le niveau sonore le plus faible sur le marché :
pression acoustique inférieure
de 8dBA aux climatiseurs standards
- › niveau d'hygrométrie naturelle préservé
- › température d'évaporation positive
et ajustement automatique des vitesses du
ventilateur favorisant les économies d'énergie

**MASTER, DISTRIBUTEUR EXCLUSIF D'EUROCAVE
DANS L'INDUSTRIE DU CVAC-R**




Master

CLIMATISATION | RÉFRIGÉRATION
CHAUFFAGE | VENTILATION

 **LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**

Pour plus d'informations, communiquez avec
l'un de nos représentants ou visitez-nous au master.ca.



UNE PUBLICATION DE LA



6525, BOUL. DÉCARIE, BUREAU 301
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H3W 3E3
TÉL. : 514 735-1131
SANS FRAIS : 1 866 402-3823
TÉLÉC. : 514 735-3509

MOT DU PRÉSIDENT NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

5 À notre agenda cet automne...

DOSSIERS

14 Légionellose : les tours de refroidissement en cause

18 Le guide de bonnes pratiques en ventilation

NOUVELLES DE LA CETAF

22 Les tournois de golf de Montréal et de Québec

26 Mises en candidature des prix Reconnaissances

16 30^e anniversaire d'Enertrak : innovation dans la continuité

20 Nouvelle stratégie commerciale de Refac-Wolseley

RÉGLEMENTATION

12 Efficacité énergétique : nouvelle réglementation

26 BABILLARD

DOSSIERS

Maison du développement durable : vitrine de l'efficacité énergétique



Le confort et l'efficacité de la ventilation à haute induction



NOS ANNONCEURS

Groupe Master S.E.C.	2	Enertrak.....	13
Trane	4	RBL	17
Les Produits énergétiques GAL.....	5	Dale Parizeau Morris Mackenzie.....	19
Mitsubishi Electric.....	9	Gaz Métro	21
Emerson Climate	11	Wolseley.....	27
SCI.....	12	Hydro-Québec	28

EXÉCUTIF DE LA CETAF

Sylvain Bourret, Air Technologies Plus inc., Président

Joël Grenier, MC Ventilation, Vice-président entrepreneurs

Guillaume Le Prohon, Leprohon inc., Vice-président fournisseurs-fabricants

Jeff Clarke, Enviroair Industries inc., Vice-président fournisseurs-fabricants

Michel Chagnon, Réfrigération Actair inc., Secrétaire

Maxime Labrie, B.B.P. Énergies inc., Trésorier

Claudette Carrier, Directrice générale

ADMINISTRATEURS DE LA CETAF

Daniel Archambault, Mécanique RH

Gilles Archambault, Loue-Froid inc.

François Bouchard, Saisons-Air inc.

Claude De Carufel, Réfrigération supérieure inc.

Dominic Desrosiers, Groupe Master S.E.C.

Yvon Julien, La Cie Jess Ltée

Richard Larocque, H.V.A.C. inc.

Benjamin Leclerc, MA Baulne

Pierre Martin, Pro Kontrol

Kathleen Neault, Réfri-Ozone inc.

Guy Pilon, Les Industries Perform-Air inc.

Claude Rivard, Services de réfrigération R & S inc.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉDITRICE

Claudette Carrier

RÉDACTION

Gaëtan Tremblay, Les Vases communicants

PUBLICITÉ

Claudette Carrier

CONCEPTION ET RÉALISATION

Fleur de lysée design graphique
514 528-8618

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit
Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes
Étudiants : 35 \$ + taxes

DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leur auteur. Toute reproduction, traduction et adaptation d'un article, même partielle, doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la CETAF. La source devra être mentionnée et un exemplaire du média sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour faciliter la lecture des textes.

TIRAGE : 2 100

PARUTION : BIMESTRIELLE

(SIX NUMÉROS PAR ANNÉE)
CLIMAPRESSE est une revue technique et professionnelle d'expression française publiée par la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel. Par l'échange d'informations, elle contribue à l'avancement de l'industrie et à une protection accrue des professionnels.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-1849

**TRANE®**

VOTRE EXPERT EN SOLUTIONS DE CHAUFFAGE

**UNE GAMME COMPLÈTE DE TUYAUX FLEXIBLES,
DE CONNECTEURS POUR LE GAZ ET DE RÉGULATEURS EN INVENTAIRE**

**elster**

TUYAUX EN
POLYÉTHYLÈNE

**Gastite®**
The System is the Solution™

RACCORD DROIT
MÂLE ET FEMELLE XR



TUYAUX FLEXIBLES

**Pietro
Fiorentini®**

RÉGULATEURS À GAZ
SANS ÉVENT
APPROUVÉ CSA

**Itron®**

NOUS AVONS TOUTE LA GAMME
DES RÉGULATEURS EN INVENTAIRE



Série B31R



Série B34R



Série B42R

MAXITROL®

RÉGULATEURS MAXITROL
GAZ NATUREL

**Dormont®**
TUYAUX FLEXIBLES**Kamco™**

TUYAUX FLEXIBLES

**TRANE®**
Centres de distribution

Longueuil
677, rue Giffard
Longueuil J4G 1Y3
Tél. : 450 670-0353
Fax : 450 670-1243

Laval
3424, Francis Hughes
Chomedey H7L 5A8
Tél. : 450 667-0179
Fax : 450 667-7108

Québec
850, boul. Pierre-Bertrand #310
Vanier G1M 3K8
Tél. : 418 622-5300
Fax : 418 622-0987

À NOTRE AGENDA CET AUTOMNE...

MOT DU PRÉSIDENT



M. Sylvain Bourret

Je vous invite à parcourir les pages de notre reportage photographique sur nos deux tournois de golf qui, grâce à votre participation et au soutien de nos commanditaires, ont remporté un beau succès. J'en profite pour féliciter les gagnants des divers concours d'habileté. Nos activités corporatives, comme ces tournois, sont réalisées avec succès grâce à l'implication des membres des comités. Leur réussite montre combien leur participation est essentielle et combien la Corporation a besoin de cette participation pour mener à bien ses projets.

J'attire votre attention sur la parution prochaine du Guide de bonnes pratiques en ventilation (voir page 18), un outil facile à consulter qui viendra en aide à tous ceux qui travaillent en ventilation. Le document, préparé conjointement avec la CMMTQ, apporte bien des éclaircissements sur ce qui constitue une bonne installation de ventilation.

Je vous informe que notre Corporation et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) collaborent étroitement à la mise en place d'une table de concertation sur une chaîne du froid québécoise et à l'organisation d'une mission commerciale en Inde. Cette mission participera au salon *Indian Cold Chain Show 2012* qui se tiendra en novembre prochain. Ce salon offrira, entre autres, de nombreuses perspectives pour les entrepreneurs québécois. Le gouvernement indien a en effet fait une priorité de la modernisation des infrastructures en chaîne du froid. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces dossiers.

La CETAF a entrepris de reconstruire son site Internet. Le nouveau sera plus attrayant, plus fonctionnel et plus convivial. On pourra y rechercher

un membre par région ou spécialisation, connaître les formations offertes et s'y inscrire en ligne, et consulter une publication (Climapresse). Il permettra de donner de la visibilité aux partenaires, et il contribuera au recrutement de membres en permettant aux entreprises de s'inscrire sur le site même. Enfin, le public et les membres y trouveront un meilleur outil de communication diffusant des informations sur les événements de la Corporation et des nouvelles de l'industrie. Le nouveau site pourra être visité dès la fin octobre.

Le jeudi 15 novembre prochain auront lieu deux événements très importants pour notre Corporation. Le premier est la tenue de notre Assemblée générale annuelle. Cette réunion des membres vous permettra de savoir ce que vos représentants font pour vous, de les rencontrer et de participer aux élections. L'assemblée sera suivie par le Gala des prix Reconnaissance. Ces prix récompensent annuellement trois membres qui se sont distingués par leurs réalisations, leur engagement et leur exemplarité. La CETAF a fait appel à vous pour suggérer des noms de membres qui vous paraissent dignes de ces hommages. La période de consultation se termine le 19 octobre. Je vous invite à y participer et à venir assister à ces deux événements qui auront lieu au Club de golf Métropolitain de Montréal.

Je vous rappelle qu'il y a 25 ans — le 26 septembre 1987 — a été signé le Protocole de Montréal, qui aura été le grand événement environnemental du tournant du siècle. Cette prise de conscience mondiale a mené à l'élimination progressive des CFC destructeurs de la couche d'ozone, et entraîné de grandes conséquences technologiques sur notre industrie.



Sylvain Bourret
Président de la CETAF

LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES GAL LA CLIMATISATION À PORTÉE DE MAIN SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE SECOURS ET DU CONTRÔLE DE TEMPÉRATURE VENTE • SERVICE • LOCATION

1.800.708.1242 WWW.GALPOWER.COM



MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: VITRINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

DOSSIER 

Le promoteur de la Maison du développement durable, Équiterre, souhaitait que son futur siège social soit le plus écologique possible. Il exigeait également que le bâtiment obtienne une exigeante certification LEED Platine. Le projet, qui résulte d'une démarche de conception intégrée, devait être réalisé à l'intérieur d'un budget très raisonnable. Terminé le printemps dernier, l'édifice semble tenir toutes ses promesses.

L'appel de services pour la réalisation de la Maison du développement durable fut remporté par une équipe complète formée de Menkes Schooner Dagenais Létourneux (architecture), Pasquin St-Jean et associés (structure), et Bouthillette-Parizeau (mécanique et électrique). Les entreprises spécialisées — dont Ventilex (ventilation et climatisation) et Régulvar (automatisation) — furent sélectionnées ultérieurement par l'entrepreneur général, Pomerleau. Le projet fut mené en mode de conception intégrée. L'équipe s'est réunie dès 2005 pour élaborer ce qui devait être un bâtiment le plus écologique possible. L'objectif du client était élevé : pas moins qu'une certification LEED 1.0 Platine (alors une première à Montréal!). La note de passage étant de 52 points sur 70, la marge de sécurité a été fixée à 57 points.

De nombreuses réunions, auxquelles se joignaient des participants extérieurs, ont permis de discuter, débattre et revoir le projet sous tous les angles avant d'en arriver aux décisions consensuelles. Ce long temps de gestation était nécessaire puisque le client devait compléter le financement du projet. Les discussions, menées dans un laboratoire de design de l'ÉTS, ont été filmées pour documenter cette démarche inédite. Le bâtiment de cinq étages est situé au 50, rue Sainte-Catherine Ouest sur un terrain cédé par Hydro-Québec, partenaire du projet. Outre Équiterre, l'édifice abrite les bureaux de quatre organismes à vocation environnementale, un centre de petite enfance (CPE) et un restaurant.



Jacques Lagacé, ing., PA LEED

Un projet équilibré

« Le projet se caractérise par son équilibre », commente Jacques Lagacé, ing., PA LEED, vice-président innovation et projets majeurs, Bouthillette-Parizeau. « Chaque choix technologique est justifié par l'efficacité obtenue en regard de l'investissement. » Ce qui explique le choix d'une enveloppe à haut rendement énergétique, une mesure essentielle pour un projet du genre. On a opté pour des fenêtres à vitrage triple autant pour l'efficacité que pour l'acoustique. Toutes les technologies, telles que le solaire, ont été examinées, pour ne retenir que des solutions intégrées où l'efficacité à tout prix était mise de côté au profit de l'équilibre recherché. Les critères de conception ont été l'efficacité, l'économie énergétique, la simplicité de gestion des systèmes par le client, la flexibilité en aménagement

intérieur et, bien sûr, l'obtention d'une certification LEED Platine.

La gestion de l'eau et l'alimentation électrique

La gestion de l'eau est l'un des éléments importants d'un dossier de certification LEED. L'eau de pluie reçue sur le toit vert du bâtiment est récupérée, filtrée et réutilisée pour les chasses d'eau des toilettes. L'excédent est déversé dans un bassin de rétention. Des urinoirs sans eau et autres mesures ont été installés. L'économie



Des bureaux profitent de la lumière naturelle.

est de 342 000 litres d'eau potable par année. En matière d'électricité, les coûts d'installation ont été réduits en optant pour un branchement direct limitant l'appel de puissance à 519 kVA à 600 volts (500 ampères). Pour éviter les éventuels dépassements de la pointe causés par la climatisation en été, des séquences de délestage en alternance ont été préétablies selon des priorités. Cette méthode de monitoring a fait consensus chez les organismes occupants. La distribution électrique d'urgence est assurée par une unité d'alimentation statique centrale (UPS), évitant l'installation d'un groupe électrogène.

La qualité de l'air

Le bâtiment est doté d'un système à 100 % d'air neuf pour ses caractéristiques avantageuses en contrôle des quantités d'air, en efficacité énergétique et en récupération de chaleur. Le système à débit variable tient compte de l'air usé évacué par les extracteurs des toilettes et par plusieurs hottes de cuisine (restaurant, cuisinette du CPE, et autres). Les débits d'air des lieux de réunion sont ajustés à l'aide des capteurs de CO₂.

Les concepteurs ont choisi d'utiliser un mur végétal en traitement de l'air intérieur. Dressé sur les cinq étages de l'atrium, le mur de 430 p² purifie,



Le mur végétal de 430 p² purifie, humidifie et refroidit 3 440 PCM d'air.



Salle mécanique : les échangeurs en chauffage et en refroidissement

humidifie et refroidit 3 440 PCM d'air. L'air usé de l'édifice est filtré en passant dans les plantes fixées dans le média de fibres naturelles ou synthétiques, avant d'être retourné dans le système d'air neuf. L'eau nécessaire aux plantes est pompée au sommet du mur pour retomber dans le bassin. Le mur végétal détruit les COV et élimine



Salle mécanique : l'unité d'air neuf.

les contaminants dans l'air tout en améliorant l'acoustique du bâtiment. Il a été installé par l'entreprise ontarienne Nedlaw.

La ventilation

« Pour nous assurer du confort thermique des occupants sur les étages, nous avons choisi des planchers surélevés et la ventilation par déplacement », dit Jacques Lagacé. « Cette pratique, répandue aux États-Unis et ailleurs au Canada, offre une excellente efficacité énergétique et beaucoup de flexibilité en aménagement, notamment pour la distribution électrique. » L'air est acheminé à une température de 62 °F par les conduits sous le plancher (qui sert de plénum) et il est distribué par des diffuseurs de sol fournissant 82 PCM chacun. Le débit d'air est contrôlé par les usagers. Des détecteurs indiquent lorsque la pièce est inoccupée : l'éclairage est fermé et un volet motorisé coupe l'alimentation en air.

Le système et ses équipements

En plus du système d'air neuf, qui fournit 9 800 PCM à 55 °F, le bâtiment possède deux systèmes de ventilation principaux. Le premier (10 550 PCM) alimente le rez-de-chaussée où des activités sont tenues hors des heures de bureau alors que le second (42 000 PCM) répond aux

besoins des espaces de travail. Le système d'air neuf traite l'air extérieur et celui provenant du mur végétal. « L'air extérieur est préchauffé par un récupérateur à double noyau (*Regent Eco*), plus efficace qu'une roue thermique », explique Jacques Lagacé. « Cet air est rejeté en quantités modulables selon les besoins dans les deux autres



Cette salle électrique est refroidie par un climatiseur dont la chaleur est récupérée.

systèmes équipés de boîtes de mélange pour alimenter à la température voulue. »

Le système comprend 28 puits géothermiques de 500 pieds installés sous le bâtiment et deux thermopompes utilisées en chauffage et en refroidissement. La capacité en chauffage est de 728 000 BTU/h plus 50 tonnes en mode thermopompe. La climatisation totalise 120 tonnes. On profite aussi des rejets des thermopompes pour obtenir des quantités additionnelles de chaleur et de froid (par des échangeurs à plaques) injectées ensuite dans les réseaux. L'excédent est versé dans les puits géothermiques. Ces puits sont situés sous la dalle du bâtiment qui ne possède pas de sous-sol. « Nous avons fait le choix (en partie à cause du manque d'espace et en partie pour une question budgétaire) de ne pas inclure de redondance en géothermie », explique Jacques Lagacé. « Les puits ont été testés et, à moins d'une catastrophe, ils fonctionneront pendant des décennies. » Le système alimente les serpentins de refroidissement de la ventilation sur une boucle d'eau glacée (44 °F) et les serpentins de chauffage (110 °F) dans les conduits de ventilation. Enfin, une chaudière à condensation comble la pointe et suppléera à un arrêt de la géothermie. « Tous les équipements modulent selon la demande et demeurent efficaces à charge partielle, ce qui est



Collecteur des puits géothermiques

la situation la plus fréquente dans un bâtiment, » rappelle Jacques Lagacé.

La récupération est également effectuée sur la chaleur des compresseurs des chambres froides du restaurant, et sur celles des climatiseurs qui refroidissent les salles électriques, de la salle de télécommunications et de la salle de mécanique d'ascenseur.

Éclairage efficace

Le bâtiment possède un éclairage direct et indirect de lampes T5 complété par des lampes DEL et des halogénures métalliques. Le niveau de luminosité de 400 Lux offre une bonne qualité de vision. La fenestration étant assez abondante pour fournir une lumière naturelle, certaines parties du bâtiment sont pourvues de capteurs : l'éclairage artificiel est coupé lorsque la lumière naturelle est suffisante. Des détecteurs de mouvement évitent une consommation inutile de l'électricité dans les locaux inoccupés.

Les résultats

L'efficacité du bâtiment écologique dépasse de 64,3 % celle du bâtiment modèle du CMNÉB. Ce qui représente 10 points LEED. De plus, 292 tonnes/année de CO₂ ont été évitées. L'organisme Équiterre, et les autres propriétaires et locataires sont satisfaits du bâtiment autant par la qualité de l'air que par le confort visuel et physique. Des visites guidées de l'édifice sont offertes au public. Un moniteur permet d'observer en temps réel la consommation de tous les équipements de l'édifice. Cet appareil aidera à sensibiliser le public aux économies d'énergie.

Le processus de certification LEED, toujours en cours, implique une mise en service améliorée. À la fin de la première année d'exploitation, une remise au point des systèmes mécaniques (commissioning) sera effectuée pour vérifier qu'ils fonctionnent conformément aux objectifs de la conception. La Maison du développement durable a déjà remporté le Prix d'excellence en immobilier, catégorie « Immeuble commercial », de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) ainsi qu'un premier prix du chapitre de Montréal de l'ASPE (*American Society of Plumbing Engineers*) pour la conception de la plomberie.

LE CONFORT ET L'EFFICACITÉ DE LA VENTILATION À HAUTE INDUCTION

Par Gaëtan Tremblay

DOSSIER 

L'avènement des diffuseurs à haut taux d'induction renouvelle la manière de concevoir la ventilation. Cette technologie assure un meilleur mélange de l'air pour accroître le confort et la satisfaction des occupants.

La diffusion à haut taux d'induction est une technologie venue d'Europe qui peu à peu trouve sa place parmi les options qui s'offrent aux concepteurs en matière de ventilation. Sa principale — mais non la seule — caractéristique avantageuse est d'optimiser la dynamique des fluides à la sortie du diffuseur pour accroître le confort. Elle est également une avenue intéressante lorsque l'objectif du concepteur est de réduire les volumes d'air dans un édifice et la taille des équipements. Cette technologie éprouvée outre

Atlantique a été introduite au Québec par NAD Klima qui fabrique maintenant une gamme étendue de diffuseurs (hélicoïdaux, circulaires, architecturaux, etc.). D'autres fabricants offrent aussi des produits basés sur la haute induction.



Simon Khaled,
Directeur des produits
de ventilation, Le
Groupe Master

L'effet coanda

Le diffuseur à haut taux d'induction se distingue des appareils conventionnels qui génèrent de l'inconfort lorsqu'ils fonctionnent à débit minimum. Le diffuseur à haut taux d'induction brasse de plus grandes quantités d'air; il fournit plus d'air puisque le mélange de l'air soufflé et de l'air ambiant est plus efficace. Un diffuseur conventionnel fournit 225 PCM contre 400 PCM pour le diffuseur hélicoïdal à haut taux d'induction (ex. Modèle DAL 350). « Dans une installation standard à boîtes à volume variable, un diffuseur conventionnel ne parvient pas à créer l'effet coanda recherché lorsqu'à débit minimum », explique Roland Grenier, Directeur de produits, Le Groupe Master, distributeur de la



Roland Grenier,
Directeur de produits,
Le Groupe Master

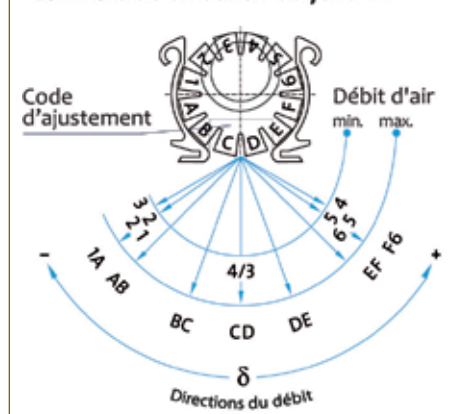


Un diffuseur architectural au Centre d'art Orford

marque. « Cet effet consiste à maintenir l'air froid au plafond pour favoriser un échange d'air plus long et plus efficace. Le flux d'air ne possède pas assez de vélocité et il retombe rapidement sur les occupants qui ressentent l'inconfort. »

Grâce à ses nombreux petits rouleaux excentriques, le diffuseur hélicoïdal à haut taux d'induction produit une vélocité suffisante pour retenir plus longtemps l'air froid au plafond. « Ce diffuseur compte cinquante-deux orifices au lieu des 4, 8 ou 12 sorties d'air que possèdent les diffuseurs conventionnels », précise Simon Khaled, Directeur des produits de ventilation, Le Groupe Master. « L'air ambiant est fractionné pour multiplier le nombre d'échanges de chaleur. Ces orifices procurent plus de vélocité à l'air d'alimentation froid qui se mêle plus efficacement à l'air ambiant chaud de la pièce. Le principe d'induction atténue l'impact de la vitesse de l'air et de l'écart de température. Lorsque l'air atteint les occupants, la vitesse n'est plus que de environ 30 PPM. »

Contrôle de direction du jet d'air



Chacun des petits rouleaux excentriques est ajustable.

Un mécanisme ajustable

Le diffuseur comporte plusieurs minces fentes où sont fixés de petits rouleaux excentriques. « Ces mécanismes sont ajustables et ils permettent de varier la direction du souffle d'air », poursuit Simon Khaled. « Le positionnement initial des volets est appliqué en usine selon une tabulation très précise en fonction des besoins de la conception. Les cinquante-deux sorties du diffuseur permettent d'orienter les jets d'air pour s'adapter aux éventuelles transformations en aménagement intérieur. Un logiciel est utilisé pour calculer précisément les positions optimales en fonction des modifications souhaitées. »



Zuba-Central, conçu pour les hivers canadiens.

Les pompes à chaleur Zuba-Central procurent du chauffage même lorsque la température descend sous -30°C .



Économisez jusqu'à 60 % sur vos coûts annuels de chauffage et de climatisation.**



10 ANS
COMPRESSEUR
GARANTIE

INNOVATION
2021
RECOGNITION

eco
Changes

ENERGY STAR

Distributeur exclusif
ENERTRAK
1-800-896-0797

ZUBA-CENTRAL

MITSUBISHI ELECTRIC

Climatisation et Chauffage

Pour en apprendre davantage, visitez zuba-central.ca

* Lorsqu'installé par un technicien en CVCA agréé (chauffage, ventilation et climatisation de l'air)

** Estimation fournie sans obligation ni responsabilité de notre part. Varie selon l'utilisation et le fournisseur d'énergie. Pour connaître le montant précis des économies que vous réaliserez, faites effectuer une évaluation énergétique par un professionnel qualifié.



Les diffuseurs hélicoïdaux possèdent 52 sorties d'air permettant d'orienter les jets.

Économies d'énergie

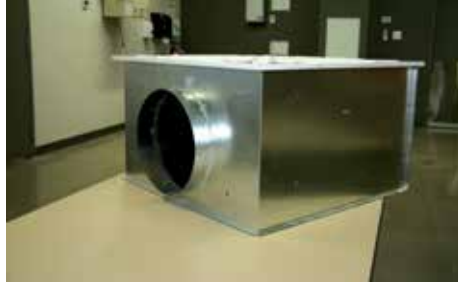
Le diffuseur à haut taux d'induction possède plusieurs caractéristiques technologiques qui engendrent des économies d'énergie. La capacité de mélanger l'air efficacement augmente l'efficacité énergétique du système et abaisse les coûts d'exploitation. Le thermostat enregistre des valeurs plus constantes; ce qui limite le nombre de cycles départ et arrêt du système pour maintenir la température de la pièce au point de consigne. Cette réduction des cycles répétés a aussi un effet positif sur le maintien d'un taux d'humidité souhaitable dans le bâtiment; en effet, une succession de cycles rapides ne permet pas à l'équipement (unité de toit) de fonctionner assez longtemps pour s'attaquer à l'humidité. Cette économie s'ajoute à celles apportées par le plus grand volume d'air livré par le diffuseur à haute induction (400 PCM) comparé aux appareils conventionnels (225 PCM). « Moins de diffuseurs sont nécessaires par zones, ce qui réduit les coûts d'installation et d'acquisition », dit Roland Grenier. « Dans certains cas, un seul diffuseur à haute induction plus efficace remplace deux, voire trois diffuseurs conventionnels. »

La ventilation à haute induction permet également d'alimenter un local avec un air plus froid, soit à 50 °F et 55 °F au lieu de 55 °F ou 60 °F. Puisque le brassage d'air est plus efficace, le risque d'inconfort est évité. Cette alimentation en air plus froid permet de réduire les débits d'air dans le système. « Ainsi, le travail est effectué par les compresseurs plutôt que par les ventilateurs, des équipements plus énérgivores », ajoute Roland Grenier. « Ce transfert abaisse les coûts de la ventilation (installation et exploitation) qui sont les plus élevés dans un bâtiment. » Enfin, le diffuseur hélicoïdal à haute induction récupère efficacement la chaleur dégagée par les occupants et les équipements de bureau grâce à un mouvement d'air en spirale qui aspire cet air chaud.

Un équipement silencieux et esthétique

La conception et la dimension des orifices procurent des niveaux sonores qui conviennent aux exigences plus élevées des salles de conférence. Même en alimentant la pièce à 400 PCM, le niveau sonore respecte le standard de 25 NC (*noise criterium*).

Plus esthétique, le diffuseur hélicoïdal à haute induction s'intègre au design des bâtiments. Tous



Un diffuseur hélicoïdal et son caisson-plénum.

les modèles possèdent un format plat standardisé de 24 po x 24 po quel que soit leur débit. Les diffuseurs ne diffèrent que par le nombre de fentes, évitant aux concepteurs et à l'entrepreneur de devoir jongler avec des équipements de formes différentes parce que les besoins sont différents.

Conception : le plénum

Le diffuseur hélicoïdal à haute induction NAD Klima comprend obligatoirement un plénum étanche pour maximiser l'apport d'air. Ce boîtier de même dimension que le diffuseur contient une plaque perforée. Il comporte aussi un collet perpendiculaire proportionnel au débit d'air désiré. La plaque perforée, qui est une des particularités de l'appareil, est posée en diagonale. « Elle explique une partie de l'efficacité du diffuseur », affirme Simon Khaled. « Cette plaque est percée de multiples petits orifices qui ont pour but d'uniformiser l'air livré par le système sur la surface interne du diffuseur. L'air est redirigé pour être réparti de façon optimale. Ce dispositif réduit la vitesse de l'air, ce qui atténue le son. »

Le contrôle parfait des débits et des quantités d'air permet de savoir à quelle distance du diffuseur on obtiendra une vitesse donnée. On peut ainsi s'assurer qu'au croisement de deux diffuseurs on mesurera moins de 50 PPM de vélocité à hauteur des occupants, soit la limite en deçà de laquelle on ne ressent pas l'inconfort. Ainsi, dans un bureau à aire ouverte, un positionnement précis par logiciel des diffuseurs évite qu'une colonne d'air froid tombe sur les occupants.

Coût et applications

« Le coût associé à cette technologie d'avant-garde est compensé par les économies procurées », affirme Roland Grenier. « Plus efficace, la technologie permet de réduire les volumes d'air, le nombre de diffuseurs et de conduits pour les brancher, ainsi que le nombre de balancements. Sans compter la diminution des plaintes émises par les occupants. Si l'investissement initial est supérieur, le coût final du diffuseur se révèle égal ou moindre lorsqu'on additionne tous les avantages liés par la haute induction. » Les applications de la technologie sont également très nombreuses en reconversion. Il remplace très avantageusement les installations peu performantes. Il suffit de fermer les conduits de ventilation devenus inutiles.



Diffuseur dans un aréna (Complexe Thibault GM à Sherbrooke)

Diffuseurs architecturaux

Outre ses diffuseurs plafonniers de formats carrés ou ronds ou linéaires, NAD Klima fabrique des diffuseurs à haut taux d'induction architecturaux. Le conduit apparent est également le diffuseur. De forme tubulaire, ces diffuseurs (modèles RRA) sont offerts en divers finis (peinture cuite). Également munis de cylindres excentriques ajustables, ces diffuseurs sont conçus pour s'intégrer esthétiquement dans des locaux à plafond apparent de 18 pieds et moins. Ils conservent leur efficacité malgré la hauteur des pièces.

NAD Klima fabrique aussi des diffuseurs adaptés aux conditions particulières des espaces atteignant 45 pieds de hauteur. Ces diffuseurs (modèles RDD) sont pourvus des petits orifices préajustés. Ces diffuseurs éliminent le problème de stratification de l'air. Efficaces et économiques, ils abaissent la chaleur qui stagne habituellement en hauteur pour la diriger au niveau du plancher. Les applications sont nombreuses : piscines intérieures, arénas, terrains de soccer intérieur, salles de spectacle, salles de concessionnaires automobiles, hangars d'aviation, etc.

« Quelque 1 000 installations ont déjà été effectuées au Québec », conclut Roland Grenier. « Les diffuseurs de divers types (hélicoïdaux, tubulaires, etc.) peuvent être juxtaposés dans une même conception pour obtenir des résultats optimaux dans les zones périmétrique et centrale. Cette flexibilité s'ajoute aux autres raisons qui amènent de plus en plus d'ingénieurs à sélectionner des diffuseurs à haut taux d'induction plutôt que des produits conventionnels. Ils sont notamment un atout dans les projets québécois qui visent une certification LEED autant en raison de leur efficacité énergétique que pour la fabrication locale du produit. »

RIGHT NOW

Réduisez le temps de dégivrage pour libérer l'argent liquide de votre système de réfrigération.



Une régulation serrée de la surchauffe contribue à la rentabilité.

Vos clients ne voient pas tout l'argent qu'ils emprisonnent dans leur système de réfrigération en utilisant des détendeurs inefficaces. Emerson Climate Technologies propose des détendeurs électroniques de premier ordre – comme les EX et les CX – qui optimisent le rendement des systèmes peu importe les conditions d'exploitation. Ils permettent à vos clients de maintenir à son meilleur la qualité de leurs produits, de réduire le temps de marche de leurs appareils et d'économiser plein d'énergie.



Pour plus d'information sur vos installations neuves ou existantes, veuillez contacter Alain Mongrain, Directeur du Développement des affaires 514-349-0587 ou alain.mongrain@emerson.com et commencez à faire économiser vos clients dès maintenant.



Le logo Emerson est une marque de commerce et de service d'Emerson Electric Co. © 2012 Emerson Electric Co.

EMERSON. CONSIDER IT SOLVED.™

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE: NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES HABITATIONS MOINS ÉNERGIVORES!

RÉGLEMENTATION 

Le 16 août dernier entrain en vigueur

**le Règlement modifiant le Code de construction
pour favoriser l'efficacité énergétique des
bâtiments (partie 11). Les modifications
apportées permettront de favoriser
l'efficacité énergétique et de réduire les
émissions de gaz à effet de serre.**

Ce nouveau Règlement cible tous les nouveaux bâtiments de trois étages et moins et dont l'aire totale au plus 600 m². Il s'applique également aux agrandissements. Les mesures portent sur l'enveloppe des bâtiments, c'est-à-dire sur l'isolation et l'étanchéité à l'air, sur les portes et les fenêtres, de même que sur la ventilation. Inspirées du programme volontaire Novoclimat, ces nouvelles exigences permettront d'améliorer de 20 à 25 % la performance énergétique des constructions neuves par rapport à la réglementation

précédente, tout en assurant, et même en accroissant le confort des personnes qui y résident.

Le nouveau Règlement entrera en vigueur le 30 août 2012, avec une période transitoire de 90 jours. Ainsi, tous les projets ayant fait l'objet d'une demande de permis devant une municipalité après le 30 août 2012 ou dont les travaux de construction débuteront après le 28 novembre 2012 devront s'y conformer, que les travaux soient effectués par un entrepreneur ou un constructeur-propriétaire.

Un intérêt pour tous!

La nouvelle réglementation représente un intérêt pour les concepteurs, les fabricants, les installateurs et les consommateurs. Bien qu'une légère augmentation des coûts de construction soit à prévoir, les économies réalisées permettront d'amortir cette hausse sur trois ou quatre ans et engendreront des gains à long terme, qu'il s'agisse de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ou d'une diminution des coûts d'énergie. Ces nouvelles exigences offriront également aux entrepreneurs et aux constructeurs-propriétaires des normes claires et uniformisées en matière de construction écoénergétique.

La section 9.32. Ventilation a été remanié.

Les modifications touchent entre autres :

- le nombre de véhicules pour considérer le garage de stationnement comme faisant partie de l'usage habitation est réduit à 4;
- tous les types d'habitations peuvent être ventilés naturellement en dehors de la saison de chauffe : les hôtels, les motels et les chalets, entre autres, non chauffés donc non utilisés en saison hivernale;
- un tableau mentionnant les capacités d'extraction du ventilateur principal pour un logement de 5 chambres et moins est ajouté, ce qui évite de faire les calculs;
- un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé dans toutes les pièces contenant des appareils à combustion solide;
- un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé lorsqu'il y a un appareil à combustion ou lorsqu'un mur, un plancher ou un plafond est adjacent à un garage.
- les exigences portant sur les conduits ont été regroupées.



Z-Air par Internet

- ◆ Z-Air accessible par Internet en utilisant un PC, une tablette ou un téléphone intelligent
- ◆ Aucun logiciel spécifique requis

SCI LE distributeur des produits
Z-AIR au Québec.
1-800-667-8866
www.scimtl.ca

S'inscrivant dans la Stratégie énergétique 2006-2015 - L'énergie pour construire le Québec de demain et le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le nouveau Règlement répond à un impératif: réduire la consommation énergétique dans les bâtiments du Québec. Sa mise en œuvre est rendue possible grâce au financement provenant du Fonds vert. Les personnes souhaitant en apprendre davantage sur ce nouveau Règlement sont invitées à visiter le site de la Gazette officielle du Québec, ou à communiquer avec le Centre de relation clientèle de la RBQ au 1 800 361 0761. Elles peuvent également visiter le site Web de la RBQ au www.rbq.gouv.qc.ca. Entre autres, des capsules d'information et des documents de formation à l'intention des entrepreneurs et des autoconstructeurs y seront déposés au cours des jours à venir. 

GéoMulti

Geothermal Systems
Hydron
Module

Une révolution dans le monde de la Géothermie

REVOLUTION



Applications Eau-Air

- Eau-Air / Eau-Eau 2 à 12 tonnes (4 en 1)
- 2 stages split/combo / Eau chaude 2 à 6 tonnes (3 en 1)
- COP très élevé

Hydron Module est
fier d'être



Applications Eau-Eau

- Panneaux en acier inoxydable
- Opération très silencieuse
- Échangeur coaxial isolé

1-800-896-0797

www.enertrak.com www.hydronmodule.com

ENERTRAK
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

QUALITÉ

INNOVATION

EXPERTISE

LÉGIONELLOSE À QUÉBEC : LES TOURS DE L'ENTRETIEN SERA OBLIGATOIRE

DOSSIER 

La ville de Québec a subi un des plus importants épisodes de légionellose jamais survenu au Canada. Treize personnes sont décédées et l'on compte plus de 176 cas déclarés. La direction régionale de la Santé publique de la Capitale-Nationale a pris des mesures pour désinfecter les tours de refroidissement soupçonnées d'être des sources potentielles de la contamination. Le gouvernement a décidé d'agir à plus long terme et de rendre obligatoire l'entretien préventif de ces équipements.

C'est la plus importante contamination du genre survenue au Canada : une même souche de la bactérie *legionella* a infecté 176 personnes et enlevé la vie à treize autres Québécois. Dans ses propos rapportés dans les médias, le directeur régional de l'Agence de Santé publique de la Capitale-Nationale, Dr. François Desbiens, identifiait les tours de refroidissement comme étant la source possible de la contamination. Fin août, une centaine de tours de 69 édifices du centre-ville avaient été échantillonnées et désinfectées. Malgré l'assurance que la contagion était maîtrisée, la bactérie faisait deux nouvelles victimes en septembre. Quelques jours après, soit le 19 septembre, M. Desbiens annonçait que la tour responsable avait été identifiée. Les échantillons prélevés dans une des tours de la Place-Jacques-Cartier, située dans le quartier Saint-Roch, appartenaient à la même souche source de l'infection. Selon les responsables de l'immeuble, l'entretien aurait été effectué normalement et une enquête sera menée. Il se pourrait que l'été exceptionnellement chaud et sans précipitation ait favorisé l'éclosion des bactéries.

La légionellose

La légionellose est d'histoire récente. C'est en 1976, aux États-Unis, que la légionellose a fait son entrée dans les annales médicales. La maladie a frappé au cours d'un événement réunissant des vétérans américains (d'où le terme de « maladie du légionnaire »). La légionellose est une forme d'affection pulmonaire grave et parfois mortelle. Elle est provoquée principalement par une bactérie, la *Legionella pneumophila*.

Les légionnelles sont disséminées dans l'air. Les malades sont infectés après avoir inhalé de

gouttelettes d'eau contaminées. Il n'y a pas de transmission directe de personne à personne. Les bactéries, qui prolifèrent dans les eaux tièdes et les endroits tièdes et humides, sont fréquentes dans les lacs, les rivières, les ruisseaux, les sources chaudes. On en trouve aussi dans le sol et dans le terreau de jardinage. Ces bactéries se répandent dans les réseaux de distribution d'eau chaude et froide entre 20 et 50 °C, leur température de prédilection étant 35 °C. Outre les biofilms qui se forment dans les bassins des tours de refroidissement, ces microorganismes pathogènes s'installent dans les systèmes de climatisation, les réseaux de distribution d'eau chaude et froide, les humidificateurs, les bains bouillonnants et même dans les chauffe-eau domestiques.

Transmission

Une faible dose infectieuse suffit pour des personnes sensibles. Elles peuvent être infectées après une exposition de quelques minutes à proximité de la source ou même en étant aussi loin qu'à 3 km de la source. La transmission est facilitée par le degré de contamination de l'eau, l'efficacité de la dissémination de la bactérie par voie aérienne et la virulence de la souche.

La maladie

L'infection par *Legionella* présente deux formes : pulmonaire et non pulmonaire. La seconde s'apparente à une grippe; sa période d'incubation maximale est de 48 heures et sa durée se situe entre 2 et 5 jours. Les symptômes majeurs sont la fièvre, les céphalées, la dégradation de l'état général et les douleurs musculaires. Elle n'entraîne pas la mort.

La légionellose pulmonaire possède une durée d'incubation plus longue, soit de 2 à 10 jours.

Initialement, la personne infectée ressent d'abord de la fièvre, un manque d'appétit, des céphalées et un état de faiblesse généralisée. La gravité de la maladie varie de la toux bénigne à la pneumopathie rapidement létale. Non traitée, cette forme s'aggrave en général en quelques jours. Ses complications les plus fréquentes sont l'insuffisance respiratoire, le choc, l'insuffisance rénale aiguë et la défaillance multiviscérale. La guérison nécessite un long traitement antibiotique. Le taux de mortalité est de 40 à 80 % chez les patients immunodéprimés non traités, mais il descend entre 10 et 15 % chez les personnes possédant une bonne défense immunitaire. Une prise en charge médicale rapide peut réduire le taux de mortalité de 5 à 30 %.

Les victimes types sont les hommes de plus de 50 ans, fumeur, possédant des antécédents d'alcoolisme, immunodéprimés, et souffrant de maladie chronique débilitante. Une hospitalisation récente (chirurgie récente, intubation, etc.) peut être en cause. L'absence de diagnostic et de traitement rapide, l'âge et un état maladif accroissent les risques de mortalités.

L'étendue de la maladie sur le plan mondial est incertaine, un grand nombre de pays étant dépourvus de moyens de diagnostic appropriés ou de systèmes de surveillance efficaces. Malgré ces lacunes, des milliers de cas sont déclarés chaque année. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapporte que, pour l'année 2003, 34 pays européens (soit près de 500 millions d'habitants) signalaient un total de 4 578 cas.

Prévention

Il n'existe pas de vaccin contre la légionellose. Mais, comme le savent les spécialistes du CVAC, il est possible de diminuer considérablement les risques en appliquant des mesures préventives. Il s'agit notamment de nettoyer régulièrement et de désinfecter systématiquement les sources potentielles d'infection, dont les tours de refroidissement. D'autres mesures s'appliquent aux réseaux d'eau : la propreté des conduits d'eau chaude et froide, le maintien de l'eau chaude à 60 °C et de l'eau froide en dessous de 20 °C, le traitement par un désinfectant approprié pour limiter la prolifération des bactéries.

Ces mesures de prévention et de lutte doivent s'accompagner de la vigilance nécessaire de la

REFROIDISSEMENT EN CAUSE

part des médecins généralistes et des services de santé de la communauté afin de pouvoir identifier les cas.

La CETAF

La CETAF ne pouvait rester indifférente devant cette tragédie puisque la Corporation s'est donnée pour mandat d'assurer la protection du public. Elle a exprimé par communiqué sa satisfaction devant l'engagement du gouvernement du Québec à intégrer les tours de refroidissement des édifices dans le registre d'entretien obligatoire du Code du bâtiment du Québec. Dans le régime réglementaire actuel, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ne peut que recommander l'entretien des tours de refroidissements. L'organisme n'a ni les pouvoirs, ni les moyens de forcer les propriétaires et

gestionnaires d'édifices à appliquer un programme adéquat d'inspection et d'entretien.

La réglementation annoncée est une réponse adéquate au problème. La CETAF a rappelé que l'expertise technique est disponible et suffisante. Les membres de la CETAF sont des entrepreneurs qualifiés, et plusieurs effectuent régulièrement ces travaux d'entretien et décontamination. Il faudra toutefois informer les propriétaires et gestionnaires d'édifices de leurs nouvelles obligations, mettre en place un mécanisme de coordination et donner aux organismes qui verront à son application — Agences de la santé publique, RBQ — des moyens d'intervention rapide. Selon la CETAF, ces organismes devront détenir le pouvoir d'identifier et de faire appel aux entreprises de

traitement de l'air et du froid qui possèdent une expertise adéquate.

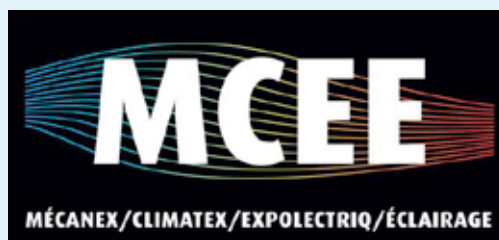
Souhaitant que tous les moyens nécessaires soient mis en place pour que la sécurité du public ne soit plus menacée, Sylvain Bourret, président de la CETAF, a signifié l'engagement total des entrepreneurs en traitement de l'air et du froid à collaborer à la mise en place d'un programme rigoureux d'inspection et d'entretien des tours de refroidissement.

La CETAF entend collaborer promptement à l'application de ce programme dès que le gouvernement l'aura mis en place. La Corporation informera ses membres sur la nouvelle réglementation et leur proposera des outils de formation. 

LE SALON MCEE DE RETOUR LES 17 ET 18 AVRIL 2013

Plus de 400 exposants du Canada et des États-Unis sont attendus au prochain salon MCEE qui se tiendra les 17 et 18 avril 2013, à la Place Bonaventure de Montréal. Une vaste gamme de produits et d'équipements ainsi que des conférences relatives à la mécanique du bâtiment, l'électricité et l'éclairage y seront présentées, mettant en évidence des concepts novateurs, des produits s'inscrivant dans la tendance du développement durable, les technologies à haut rendement énergétique et les énergies renouvelables.

MCEE est organisé conjointement par la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), l'Institut canadien de plomberie et de chauffage (ICPC), la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et la Corporation des entreprises en traitement de l'air et du froid (CETAF), en collaboration avec IES Montréal (*Illuminating Engineering Society*) et EFC Québec (Électro-Fédération Québec). Il s'agit du plus important salon sur la plomberie, le chauffage, la climatisation, la réfrigération, la ventilation, la protection incendie, l'électricité et l'éclairage au Canada, et la seule exposition d'envergure de l'industrie prévue dans l'est du Canada en 2013.



17 et 18 avril 2013
Place Bonaventure
Montréal, Québec
www.mcee.ca

Les visiteurs attendus en grand nombre!

Plus de 7 000 visiteurs sont attendus. Issus de tous les secteurs de la vente, de la conception, de la spécification et de l'installation. Ils sont entrepreneurs, distributeurs, grossistes, manufacturiers, promoteurs immobiliers, ingénieurs, architectes, concepteurs et employés de maintenance, et ils viennent sur place pour voir les nouveaux produits, prendre connaissance des dernières technologies et développer leur réseau de contacts avec les différents intervenants de l'industrie.

Vitrine des nouveaux produits

Les nouveautés seront à l'honneur avec le Concours des nouveaux produits : un jury constitué d'experts analysera les produits soumis dans les différentes catégories et les produits

finalistes, qui rencontrent les plus hauts standards, seront exposés lors du salon au Pavillon des nouveaux produits. Pour être admissibles au concours, les produits doivent avoir été disponibles sur le marché canadien au cours des vingt-quatre derniers mois, être innovateurs et procurer un minimum de trois avantages. Les produits gagnants seront annoncés lors de la première journée du salon.

Séminaires

Un programme complet de séminaires gratuits proposera également des solutions pratiques à des problèmes techniques, de vente ou de conception. En 2011, plusieurs sessions ont fait salle comble, ce qui témoigne de leur pertinence. Renseignements : Geneviève Huot, au 514 735-1131, et par courriel : genevieve.huot@cetaf.qc.ca. 



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



ICPC
L'institut canadien de
plomberie et de chauffage



**Corporation
des maîtres électriciens
du Québec**



CCTAF
Corporation des entreprises
de traitement de l'air et du froid

30^e ANNIVERSAIRE D'ENERTRAK : INNOVATION DANS LA CONTINUITÉ

Par Gaëtan Tremblay

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE



Le 19 septembre dernier, Enertrak célébrait avec éclat une trentième année d'activité. Quelque 300 personnes ont assisté à l'événement.

Entrepreneurs, fabricants — dont le président de Mitsubishi Electric Canada —, propriétaires, ingénieurs-conseils et membres de l'industrie du Québec — s'étaient déplacés en nombre pour souligner cette réussite commerciale du distributeur en génie climatique.

La célébration a eu lieu au Crystal sur le boulevard Henri-Bourassa à Montréal. Enertrak voulait marquer dignement une réussite qui s'étend sur trente années et l'objectif a été pleinement atteint. L'événement était à la hauteur de l'accomplissement.

Dans son discours Sam Trak, fondateur de l'entreprise en 1982, a placé ces 30 années sous le signe du dévouement, de la confiance et de l'innovation, les trois mots qui, selon lui, définissent le caractère de l'entreprise et explique le mieux son succès. M. Trak a rappelé tout ce que l'entreprise devait à sa clientèle, aux fabricants et aux ingénieurs qui spécifiaient les équipements, et il a insisté sur le lien de confiance qui les unissait

deux produits qui illustrent l'étroite association du distributeur de Laval avec le géant japonais Mitsubishi Electric. Il s'agit bien sûr du climatiseur mural Mr Slim, une technologie maintenant commune en CVAC et qui occupe 50 % du marché

M. Trak a ensuite présenté ceux qui incarnent la relève de l'entreprise : Karine Trak, Roger Nasrallah, Marc Naccache, Daniel Giroux, Vic Epifani et Hung Quy Huynh. Chacun a pris la parole pour expliquer de quelle façon sa spécialité contribuait aux attentes de leurs clients. Karine Trak a souligné l'importance du réseau de concessionnaires agréés d'Enertrak, qu'elle a qualifié le meilleur de l'industrie. Elle a ensuite invité le président de Mitsubishi Electric Canada, Aki San, à prendre la parole. Venu à cette célébration pour bien marquer la relation privilégiée de 25 ans avec le distributeur québécois, il a salué, dans un bref discours impromptu, la réussite d'Enertrak. Il a ensuite procédé au tirage d'un voyage au Japon parmi les clients d'Enertrak. Le gagnant, Francis Vaillancourt de Majella Vaillancourt à Rivière-du-Loup.



L'équipe Enertrak : renouveau et continuité

Les autres membres de cette relève sont venus par la suite énumérer les produits, les grands projets et des clients qui jalonnent le parcours de l'entreprise. Enfin, Daniel Giroux a conclu en pré-

sentant le réseau de succursales — dont une toute nouvelle à Terre-Neuve — et l'équipe



MM. Sylvain Bourret, (CETAF), Aki San, (Mitsubishi Electric Canada), M^{me} Karine Trak et M. Sam Trak (Enertrak) et Joël Grenier (CETAF)

à Enertrak. Il a souligné avec son enthousiasme habituel la recherche de l'innovation qui caractérise le distributeur de Laval qui, au fil des décennies, a su réunir un éventail d'équipements tels que mini-split, compresseur à vis, échangeur à plaques, technologie DRV, Zuba-Central, IQ Drive, GéoMulti, etc. qui couvrent les besoins des clientèles résidentielles, commerciales, institutionnelles et industrielles. Il a signalé les deux grandes réussites d'Enertrak : l'introduction de



M. Sam Trak souligné avec enthousiasme la recherche de l'innovation qui caractérise l'entreprise.

résidentiel. Il s'agit également de la thermopompe DRV à débit de réfrigérant variable City Multi, une autre technologie innovatrice, reprise par la concurrence, et qui atteint 40 % du marché commercial. Des succès du genre, le distributeur compte en rééditer avec des produits comme la Zuba-Central de Mitsubishi Electric ou la poutre climatique Parasol de Swegon, qui a été sélectionnée par les concepteurs du prochain super hôpital universitaire McGill.



Le président de Mitsubishi Electric Canada, Aki San, a mentionné la relation privilégiée du fabricant avec Enertrak.

totallement dédiée au service d'une clientèle fidèle, mais exigeante.

Puisque la soirée était consacrée à la célébration, Enertrak a offert en intermède à ses invités un des humoristes les plus appréciés du public québécois, Mario Jean. Pendant une vingtaine de minutes, celui-ci est parvenu à déridier plus encore une assistance qui avait déjà le cœur à la joie. La soirée s'est terminée avec le tirage de nombreux prix de présence.

INSPIRÉ PAR LA NATURE ET RÉINVENTÉ PAR **SHARP**



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
DES PRODUITS
SHARP CLIMATISATION

DISTRIBUTEUR SPÉCIALISÉ CVAC
TÉL.: 450 420-1444 • TÉLÉC.: 450 420-3444

RBL AC
RBL A/C INC. DISTRIBUTEUR SPÉCIALISÉ CVAC

100^e
ANNIVERSAIRE
SHARP

DEPUIS 100 ANS
Credible expertise. Confiant expertise.

WWW.RBLAC.COM

SHARP
CLIMATISATION
ET CHAUFFAGE

ConsERV
by DRIS
TOYO

LIFEBREATH
SYSTÈMES POUR L'AIR INTÉRIEUR
Galanz

DCA DEHUMIDIFIER
CORPORATION
OF AMERICA
Value Driven Quality. Built Here

LE GUIDE DE BONNES PRATIQUES EN VENTILATION : UTILE ET NÉCESSAIRE

DOSSIER 

Pourquoi un guide de bonnes pratiques en ventilation?

Premièrement pour réaliser des économies d'énergie. Ensuite pour informer les spécialistes concernés des meilleures pratiques en ventilation. Le nouveau guide permettra à chacun — ferblantiers, estimateurs, ingénieurs — de concevoir ou de réaliser des installations de qualité et moins gourmandes en énergie.

Le Guide de bonnes pratiques en ventilation a été initialement motivé par la nécessité d'accroître les économies d'énergie en ventilation. C'est l'Agence de l'efficacité du Québec (AEE), devenu depuis le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique (BEIE) qui, en 2007, a mis en branle le processus. Dès le départ, la CETAF y a vu l'occasion de définir les bonnes pratiques en ventilation (installation, la sélection des équipements, etc.) pour s'assurer à la fois de l'efficacité des installations et du confort des occupants.



M. Patrice Lévesque, un des rédacteurs du Guide de bonnes pratiques en ventilation

Invitée à fournir une offre de services, la CETAF a demandé à l'ingénieur Patrice Lévesque, de prendre la responsabilité de la conception du document. Par la suite, l'AEE a suggéré que la CMMTQ et la CETAF unissent leurs efforts pour produire un guide commun. La tâche a été répartie comme suit : M. Hugh Ward a été mandaté par la CMMTQ pour rédiger la partie ventilation résidentielle autonome, tandis que Patrice Lévesque devait produire la section ventilation de bâtiment multilogement. Cette seconde partie concerne les installations de ventilation à l'extérieur du logement, soit une foule d'aspects techniques : la ventilation des corridors, des garages, des chutes

d'ordures, des salles mécaniques, la pressurisation des vestibules, etc.

Le travail de préparation du guide a été alimenté par un comité restreint formé des deux rédacteurs, de représentants d'Hydro-Québec, de Dessau, de Venmar et de deux membres du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique. Les textes produits ont été ensuite commentés par un comité élargi de 26 personnes comprenant des représentants de l'Ordre des architectes, de l'Ordre des ingénieurs, des manufacturiers, du Conseil national de recherche du Canada, de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), de Santé Canada, etc. M^{me} Claudette Carrier, directrice générale de la CETAF, était du nombre.

« Le Guide de bonnes pratiques contient une information détaillée et illustrée qui aidera les techniciens et les professionnels en ventilation », dit Patrice Lévesque. « Le ferblantier y trouvera des schémas et des graphiques pour réaliser des installations, l'estimateur et le concepteur de l'entrepreneur pourront y consulter des textes techniques tandis que l'ingénieur ou le technologue y obtiendront des formules plus complexes pour procéder aux calculs de conception. »

Harmoniser, uniformiser et simplifier

La diversité d'informations techniques en ventilation posait problème. Les sources sont multiples : l'ASHRAE, la SMACNA, le Règlement sur la qualité du milieu de travail, l'Association américaine des hygiénistes industriels, la norme CAN-CSA F 326, le Code de construction du Québec, les documents des manufacturiers, etc. Les informations qui s'y trouvent divergent, car chacune de ces sources cible des objectifs

particuliers. Déterminer quelle est la source la plus pertinente pour obtenir l'information recherchée n'est pas aisé, et même les spécialistes ne sont pas en mesure de donner sur-le-champ les bonnes réponses. « Notre travail a consisté à examiner toute l'information disponible, à éclaircir les points de divergence et à définir la pratique la plus efficace en fonction d'une installation donnée », dit Patrice Lévesque.

L'information exacte

La consultation du guide fournira rapidement des solutions précises aux problèmes soulevés par une installation. L'information, simplifiée, mais exacte, est livrée par le texte et l'image. Les cas sont explicités par des exemples. Des textes accompagnés de schémas expliquent aux installateurs une foule de points techniques : quelle quantité d'air neuf est nécessaire pour un garage souterrain, comment installer un appareil, quelles sont les distances à respecter, comment calculer les pertes de débit, etc.

Le guide examine les pratiques les plus courantes comme la problématique des conduits rigides ou flexibles. Le guide explique clairement pourquoi une pratique, pourtant répandue, est à rejeter. Ainsi, certains entrepreneurs choisissent d'installer des conduits flexibles de 6 pouces au lieu de 4 pouces pour, croit-on, éviter le problème de restriction de l'air causé par un éventuel écrasement. Le guide rejette cette pratique et recommande plutôt d'installer un conduit rigide.

Le guide explique aussi des notions essentielles en ventilation, comme l'effet Coanda. L'application de cette notion vise à s'assurer que l'air froid demeure plus longtemps au plafond plutôt que de tomber désagréablement sur la tête des occupants. La bonne pratique consiste donc à sélectionner de plus petites grilles avec de plus petits débits et en obtenant une vitesse d'air plus rapide à la grille d'alimentation, soit de 300 à 400 pieds par minute.

Corriger les lacunes

« Les entrepreneurs en ventilation (sous-catégorie 15,8) et leurs ferblantiers ont beaucoup appris leur métier par l'entremise du compagnonnage », rappelle Patrice Lévesque. « Certaines des connaissances pratiques et théoriques qu'ils utilisent quotidiennement leur ont été transmises

À TOUS!

ainsi, avec le risque que les mauvaises pratiques se perpétuent. »

Le guide remédiera à bien des lacunes. Patrice Lévesque cite une situation vécue pendant un cours de ventilation donné à des entrepreneurs. À la fin d'une session où l'on avait traité de hotte de cuisine, il est interpellé par un entrepreneur d'expérience. Celui-ci affichait un certain dépit, car il venait de se rendre compte que ce n'est qu'après 30 ans de pratique qu'on lui apprenait comment corriger un problème d'installation qu'il n'avait jamais pu résoudre. « Il s'agissait d'une de ces erreurs trop communes que le guide corrige », dit Patrice Lévesque. « L'entrepreneur savait qu'il y avait un problème, mais personne n'avait pu le renseigner adéquatement. Les personnes sont de bonne foi et elles ont à cœur de réaliser les meilleurs travaux qui soient. Mais elles ont besoin des moyens pour y parvenir. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Le guide est une ressource additionnelle. C'est un outil performant qui aura rapidement un effet des plus positifs et améliorera la qualité des installations de ventilation. »

Le Guide de bonnes pratiques sera bientôt disponible. La CETAF entreprendra sa promotion et le diffusera largement pour amener ses membres à mettre en pratique ses recommandations. Des développements sont à venir. La CETAF offrira des formations sur le guide dès l'hiver 2013. De son côté, le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique a déjà décidé que la connaissance du Guide sera un préalable à la certification NovoClimat 2. 

LE PROGRAMME BÂTIMENTS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉnerCible, mandataire du programme Bâtiments d'Hydro-Québec, a signé une entente de partenariat avec la CETAF pour soutenir les projets d'efficacité énergétique. Ce partenariat permet aux entrepreneurs et à leur clientèle d'obtenir un appui financier pour l'installation d'équipements efficaces en CVCA et en contrôle dans des bâtiments commerciaux de 5 000 m² et moins. Les mesures proposées varient selon la vocation de référence du bâtiment et la source d'énergie servant au chauffage des espaces. Voici des exemples de mesures reconnues :

- éclairage efficace ;
- régulation du débit de ventilation ;
- commandes centralisées ;
- thermostats électroniques ;
- compresseurs efficaces.

En ce qui concerne le volet prescriptif, la CETAF offre un service d'accompagnement à ses membres afin de les aider à franchir les différentes étapes du processus et à acquérir les connaissances nécessaires à la participation au programme Bâtiments.

Le volet prescriptif présente une démarche simple et rapide permettant à l'entrepreneur de présenter des demandes d'appui financier pour la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, et ce, avec beaucoup d'autonomie et sans analyse de la consommation d'énergie. L'entente de partenariat prévoit aussi un incitatif financier pour chaque projet réalisé qui aura été présenté par l'entremise de l'association.

L'appui financier offert dans le cadre du programme stimule vos ventes et fait monter leur volume, tandis qu'il permet à vos clients de récupérer plus rapidement leur investissement.

Informez-vous auprès de la CETAF et inscrivez-vous à la prochaine formation complète sur ce programme, offerte sans frais. Lorsque la formation sera terminée, la CETAF attestera votre participation en vous acheminant le PVP.

Pour soumettre votre projet, renseignez-vous auprès de la CETAF :

Téléphone : 514 735-1131

Sans-frais : 1 866 402-3823

Courriel : genevieve.huot@cetaf.qc.ca

UNE ASSURANCE QUI A DU SOUFFLE !

APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

1-888-833-7959

LE SEUL PROGRAMME D'ASSURANCE
APPROUVÉ PAR LA CETAF

WWW.DPMM.CA



REFAC-WOLSELEY ADOPTE UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR S'ATTAQUER AU MARCHÉ COMMERCIAL

Par Gaëtan Tremblay

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE 

Le distributeur en CVAC/R Refac-Wolseley a décidé d'être plus actif sur le marché commercial. Pour mieux servir cette clientèle, il a mis sur pied un service d'estimation commerciale possédant ses propres équipes techniques et de vente.

L'entreprise internationale en CVAC/R Wolseley est en activité depuis 65 ans. Bien implanté au Québec, le distributeur se portait acquéreur de Refac voilà une douzaine d'années. Il ajoutait ainsi un volet réfrigération commerciale à ses activités principalement orientées vers les marchés de la plomberie résidentielle et commerciale. Refac-Wolseley amorce maintenant un très important virage stratégique en renforçant considérablement sa présence dans le secteur de la climatisation et de la ventilation commerciale. L'entreprise mettra ainsi à profit la longue expérience en réfrigération commerciale détenue par Refac.

Nouveau service d'estimation commerciale

Afin de renforcer sa position concurrentielle dans le secteur commercial, Refac-Wolseley a récemment mis sur pied un service d'estimation dédié à cette clientèle et possédant ses propres équipes techniques et de vente. Le distributeur s'est préparé à ce virage important en embauchant des spécialistes d'expérience. « Même si nous ne l'avons pas ébruité, nous sommes en action depuis quelques mois déjà », commente Dino Quinto, directeur du département technique. « Refac-Wolseley met ainsi en œuvre son plan quinquennal de croissance dont l'objectif est de gagner des parts de marché en CVAC/R commercial au Québec et au Canada. »

Le nouveau service d'estimation possède une autonomie fonctionnelle pour le secteur de l'ouest du Québec (Montréal métropolitain). Outre le numéro de téléphone général 514-628-6053, on peut joindre le service par deux adresses courriel dédiées : soumission.ventilation@wolseleyinc.ca et soumission.refrigeration@wolseleyinc.ca. Le nouveau service adoptera une manière plus proactive pour mieux expliquer les solutions que Refac-Wolseley propose aux entrepreneurs spécialisés et aux firmes d'ingénieurs-conseils.

Projet-pilote à Québec

Refac-Wolseley termine également la mise en place d'un intéressant projet pilote dans la région


« Refac-Wolseley met ainsi en œuvre son plan quinquennal de croissance dont l'objectif est de gagner des parts de marché en CVAC/R commercial au Québec et au Canada. »

de Québec. Il s'agit de réunir dans une seule entité les départements de CVAC/R et de plomberie commerciale. Ce comptoir unique s'adresse à la clientèle commerciale qui pourra traiter avec un seul répondant tous ses besoins en mécanique du bâtiment commercial, c'est-à-dire le CVAC/R et l'hydronique. Le service réunit les estimateurs, et les équipes de vente et de soutien technique dans les deux spécialisations. Cette formule inédite sera très bientôt offerte à la clientèle commerciale de la région de Québec. Le nouveau service occupera les bureaux de la succursale de l'arrondissement Sainte-Foy, située au 1775, rue Léon-Harmel. Si la formule obtient l'adhésion de la clientèle, elle sera appliquée dans la région de Montréal.

Des marques et des produits

Refac-Wolseley s'est bien préparé pour faire de

son virage commercial un succès. En plus du renforcement de ses ressources humaines, le distributeur a sélectionné un éventail d'équipements CVAC/R généraux et spécialisés répondant aux exigences des concepteurs des projets commerciaux. Parmi ces équipements, mentionnons les ventilateurs *Soler & Palau*, les appareils de captation à la source *Monoxivent*, les conduits en canevass *Prihoda*, les rideaux d'air *Enershield*, les unités de toit *Goodman* et *Icp*, les systèmes VRF *Eco-i* de Panasonic Commercial, les unités d'appoint et les hottes de cuisine *CaptiveAire*, les aérothermes au gaz *Sterling*, etc.



M. Dino Quinto, directeur du département technique, Refac-Wolseley

Refac-Wolseley a sélectionné des équipements novateurs possédant des avantages concurrentiels. Dino Quinto donne en exemple les unités d'appoint d'air et hottes de cuisine commerciale *CaptiveAire*. Fabriquées aux États-Unis, ces équipements sont livrés en 13 jours ouvrables plutôt que le délai habituel de quatre à huit semaines. La hotte possède des avantages marqués tel qu'un triangle de déflexion et des panneaux d'extrémités. Elle est aussi équipée d'un point d'air dédié qui fournit de l'air d'appoint de 55 °F à 85 °F à l'endroit précis où cet air est nécessaire. Ce dispositif accroît le confort des employés dans un local habituellement surchauffé et évite l'installation d'un diffuseur à proximité de la hotte.

Refac-Wolseley est le second plus important distributeur en CVAC/R au Québec. L'entreprise possède 50 succursales au Canada dont 10 d'entre elles sont établies au Québec. 



Programme d'accès à la qualification gaz

NOUVEAU !

Un chemin simplifié pour l'obtention de votre
certificat de qualification en gaz.

L'ETG vous accompagne avec un programme
« clé en main » qui inclut l'examen d'Emploi-Québec.

Inscrivez-vous dès maintenant !

450 449-6960
etg.gazmetro.com



LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE MONTRÉAL

Le 24 août dernier, 288 golfeurs ont profité du temps radieux qui réchauffait les deux parcours La Bête et Le Géant du Mont Tremblant. En soirée, près de 350 convives ont pu apprécier un excellent repas et la soirée dansante qui a suivi.



Un bel élan sous observation.



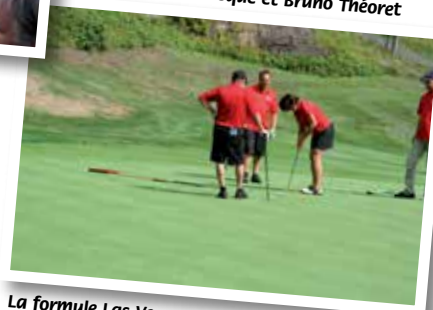
Le cocktail fut très animé.



Meilleur quatuor : Hugo Beaudin, Alain Campeau, Luc Lévesque et Bruno Théoret



Un comité organisateur fier de sa réussite



La formule Las Vegas a permis à tous de s'amuser ferme. L'équipe d'Enertark à l'oeuvre.

NOS GAGNANTS



: UN SUCCÈS DE PARTICIPATION



Avant le départ au terrain La Bête



Sylvain Bourret, Président, s'adresse aux participants au départ du parcours La Bête.



Patrice Lévesque et Yvon Julien



Le pro s'exécute sous l'œil d'un quatuor de joueurs attentifs.



Un banquet réussi qui a attiré 350 personnes



La musique très dansante de Body Groove a été très appréciée en fin de soirée.



La CETAF remercie les bénévoles de la région de Montréal qui ont contribué à faire de l'événement une réussite.



MERCI À NOS COMMANDITAIRES

4Refuel – Bière sur un trou
 Airtechni inc. – Concours : La balle la plus longue
 B.B.P. Energies – Commandite de trou
 BSDQ – Commandite de trou
 C.R. Compref inc. – Bouteilles d'eau au départ
 Calibrair inc. – Concours : La balle la plus près du trou
 Caisses Desjardins – Concours : La balle la plus longue et La balle la plus près du trou
 Dale Parizeau Morris Mackenzie – Concours : La balle la plus longue et commandites de trou
 Deluxair div. Emco Itée – Concours : La balle la plus près du trou
 Descair inc. – Fruits
 Emerson Climate Technologies – Commandite de trou
 ÉnerCible / Programme bâtiments – Tirage d'un iPad
 Enersol inc. – Commandite de trou
 Enertrak inc. – Commandite de trou
 Engineered Air – Concours : La balle la plus près du trou
 Enviroair Industries inc. – Programme de la journée
 Ferblanterie Angers Lejour inc. – Commandite de trou
 Filtration Lab – Commandite de trou
 G & S Hermétique inc. – Concours : Battez le Pro
 GMobile 45 – Concours : La balle la plus longue
 Goodman Canada – Affiches sur voitures
 Grenier Chevrolet Buick GMC – Trou d'un coup
 Groupe Dafco filtration – Menu sur les tables
 Grues Mammoet – Commandite de trou
 Isolation Élite inc. – Concours : La balle la plus longue
 La Compagnie Jess Itée – Concours : La balle la plus longue
 Le Groupe Master s.e.c. – Certificat-cadeau pour un voyage
 Lennox industries Canada Itée – Concours : La balle la plus longue
 Les Ateliers Fabtech – Commandite de trou
 Les Mutuelles de prévention APCHQ – Brunch
 Les Produits énergétiques GAL inc. – Concours : Battez le Pro
 Loue-Froid inc. – Lampes sur les tables
 Motair inc. – Concours : La balle la plus près du trou
 Patrice Lévesque, ing. – Rafraîchissements
 Pro Kontrol – Billets de golf
 Refplus inc. – Vin servi au souper
 SCI Montréal – Commandite de trou
 Services d'outils E.G.L. – Commandite de trou
 Thermolec Itée – Commandite de trou
 Toitures Hogue – Commandite de trou
 Trane – Cartes de pointage
 Trolec inc. – Commandite de trou
 Wolseley Groupe CVAC / R - Cocktail

LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE QUÉBEC

Le 14 septembre, c'était au tour des membres de Québec de tenir leur tournoi au Club de golf de La Faune. La centaine de participants a également pu profiter d'une magnifique journée qui s'est terminée par un banquet très animé.



Joël Grenier et Sylvain Bourret étaient d'attaque.



Un bon départ.



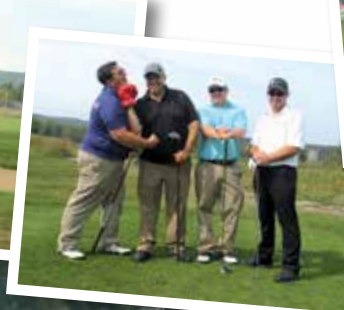
Au ravitaillement



Le comité organisateur du tournoi de Québec



Meilleur quatuor : Alain Lévesque, Denis Thibault, Guy Lapointe et Dominic Bilodeau.



La CETAF remercie les bénévoles de la région de Québec qui ont contribué à faire de l'événement une réussite.

C : UN FRANC SUCCÈS!



Il est tiré d'affaire!

Sylvain Bourret a fait appel aux membres des régions pour qu'ils s'impliquent dans un des comités de la CETAF.

NOS GAGNANTS



MERCI À NOS COMMANDITAIRES

BSDQ – Commandite de trou

C.R. Compref inc. – Bouteilles d'eau au départ

Dale Parizeau Morris Mackenzie – Concours : La balle la plus longue et commandites de trou

Descair inc. – Concours : La balle la plus près du trou

Emerson Climate Technologies – Commandite de trou

ÉnerCible / Programme bâtiments – Tirage d'un iPad

Enersol inc. – Commandite de trou

Enertrak inc. – Commandite de trou

Fantech ltée – Programme de la journée

Le Centre Honda – Commandite de trou

Le Groupe Master s.e.c. – Certificat-cadeau pour un voyage

Miville Solution Climat-confort inc. – Commandite de trou

Mutuelles de prévention APCHQ – Brunch et Menu

Pro Kontrol – Billets de golf

Refplus inc. – Vin servi au souper

Réfrigération Keeprite – Concours : La balle la plus près du trou

SCI Montréal – Commandite de trou

Strato Automation – Commandite de trou

Trane – Cartes de pointage

Trolec inc. – Concours : La balle la plus longue

VanEE Ventilation – Commandite de trou

Ventilation C. Fortier – Commandite de trou

Wolseley Groupe CVAC / R – Cocktail

LES PRIX RECONNAISSANCES SONT DE RETOUR!

La première édition des Prix Reconnaissances de la CETAF ayant connu un franc succès, l'événement est de retour en 2012. L'an dernier, les trois prix voués à la reconnaissance des accomplissements réalisés par les membres de la CETAF avaient récompensé MM. Serge Labelle de Descair inc. (Prix Hommage), Michel Le Prohon de LeProhon inc. (Prix Bâtisseur) et Serge Dubé du Groupe CSC (Prix Personnalité de l'année). Les prochains lauréats seront connus lors du Gala des remises des Prix Reconnaissances qui suivra l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 15 novembre prochain au club de golf Métropolitain à Montréal. La CETAF fait appel à ses membres pour qu'ils lui soumettent les noms des personnes qui se sont distinguées par leurs réalisations, leur leadership, leur

contribution à la mise en valeur de notre industrie et leur engagement envers la CETAF, et qu'ils jugent les plus dignes de recevoir cet honneur. Les propositions seront examinées par un comité de mise en candidature formés de trois membres qui délibérera pour choisir les lauréats dans les trois catégories. Les membres pourront soumettre leurs choix en utilisant le bulletin de mise en candidature qu'ils ont reçu ou en visitant notre nouveau site web où ils pourront s'en procurer un. La période de mise en candidature prendra fin le vendredi 19 octobre prochain.

Cet événement très spécial de célébration de l'excellence sera l'occasion de réunir les représentants de toute l'industrie. C'est donc un événement à ne pas manquer.

LA CETAF RENOUVELLE SON SITE INTERNET

Le site Internet de la CETAF subit actuellement une cure intense de rafraîchissement et il sera remodelé. Le nouveau site sera plus convivial et plus agréable à parcourir. Il offrira aux membres et au public plus d'informations plus faciles à consulter. Le site remodelé mettra mieux en lumière ce qu'est la CETAF et il informera des activités et événements (tournois de golf, assemblée générale, etc.) et présentera des nouvelles de l'industrie. Il possédera un véritable répertoire des membres en ligne, qui augmentera les possibilités de recherche. Ainsi, on pourra chercher des entreprises par région ou par spécialisation.

Le site offrira un accès aux formations offertes par la CETAF et permettra l'inscription en ligne. Les visiteurs pourront y consulter ses publications, dont deux années de parutions du Climapresse. Le site sera un outil additionnel de recrutement. Il présentera de l'information sur la CETAF et les avantages d'une adhésion aux entrepreneurs intéressés qui pourront procéder à une inscription en ligne. Enfin, il donnera plus de visibilité aux partenaires de la CETAF. Le site est conçu pour faciliter la mise en ligne des textes par l'administration ce qui assurera la qualité, l'actualité et de la pertinence de l'information. Le site sera accessible au cours du mois d'octobre.



Information:
514 735-1131
1 866 402-3823

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

CATÉGORIE ENTREPRENEURS

ÉCOSERVICE INC. - ST-NICOLAS

LES ÉCHANGEURS D'AIR EXP-AIR INC. - WENDAKE

LA CETAF EST LA SEULE ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE EN CLIMATISATION, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION ET AUTOMATISATION DU BÂTIMENT.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN: LES MEMBRES DE LA CETAF CONTRIBUENT AU CONFORT ET À LA SANTÉ DE TOUS!

TOURNOIS DE GOLF : LES GAGNANTS

Tournoi Mont-Tremblant :

Meilleur quatuor :

Hugo Beaudin Alain Campeau
Luc Lévesque Bruno Théoret

Concours La balle la plus près du trou

Terrain La Bête trou # 3 Luc Despatie
Terrain La Bête trou # 12 Perry Attorre
Terrain La Bête trou # 15 Eric D'Aoust
Terrain Le Géant trou # 6 Gaston Provost
Terrain Le Géant trou # 16 Alain Rajotte

Concours La balle la plus longue

Terrain La Bête trou # 4 Francis Quinn
Terrain La Bête trou # 11 André Bourrelle
Terrain La Bête trou # 14 Sébastien Dupont
Terrain Le Géant trou # 1 Guy Daigle
Terrain Le Géant trou # 7 Guy Daigle
Terrain Le Géant trou # 12 Guy Daigle
Terrain Le Géant trou # 17 Benoît Léveillé

Concours Battez Le Pro

Terrain La Bête Maxime Lauzon
Terrain Le Géant Noël Roubedou
Gagnant du iPad Éric Boulianne
Gagnant d'un forfait golf Normand Dupras
Gagnant du voyage Alain Richer

Tournoi Québec :

Meilleur quatuor :

Alain Lévesque Denis Thibault
Guy Lapointe Dominic Bilodeau

Concours La balle la plus près du trou

Trou # 8 Philippe Girard
Trou # 14 Mario Bourgouin

Concours La balle la plus longue

Trou # 11 Kathleen Simard
Trou # 17 Jimmy Roy

Concours Battez Le Pro

Trou # 2 Frédéric Gauthier
Gagnant du iPad Denis Thibault
Gagnant du voyage Christian Fournier

Merci aux bénévoles pour l'organisation des deux tournois de golf

François Bouchard (Saisons-Air inc.)
Sylvain Bourret (Air Technologies Plus inc.)
Martin Gingras (Écoservice inc.)
Philippe Girard (Trane)
Joël Grenier (MC Ventilation)
Pierre Grenier (MC Ventilation)
Yvon Julien (La Compagnie Jess Itée)
Maxime Labrie (B.B.P. Energies)
Patrice Lavoie (Pro Kontrol)
Benjamin Leclerc (M.A. Baulne inc.)
Gilles Ouellet (Descair inc.)
Pierre Paquet (Le Groupe Master s.e.c.)
Sylvain Peterkin (Trane)

REFAC ♦ WOLSELEY

Groupe CVAC/R

vous présente la toute nouvelle

**fornaise multicomcombustible
hybride CHMF150** de

CONTINENTAL
• CHAUFFAGE & CLIMATISATION •



**Une combinaison multicomcombustible
pour plus de commodité et de
tranquillité d'esprit**

Vos clients pourront partir pour
une période de temps prolongée
sans avoir le souci de garder
leur fournaise à bois
opérationnelle.

L'hybride 150 de Continental®
passe automatiquement
d'un mode de chauffage
au bois à un mode de chauffage
à l'huile, électrique, ou au gaz.

Aussi disponible :
CHMF100 (fornaise au bois seulement)

Bientôt disponible :
CHMF200 (fornaise combinée offrant
une puissance encore plus élevée)



Anjou • Chicoutimi • Laval • Longueuil • Montréal (Sud Ouest)
Montréal (Ville Saint-Laurent) • Québec • Sherbrooke • Trois-Rivières • Val-d'Or

WOLSELEY
express.com

Faites vos achats en ligne et profitez de nos judicieux conseils
Accessible en tout temps • 7 jours sur 7 • 24 heures sur 24

FAITES BÉNÉFICIER VOS CLIENTS

D'UN APPUI FINANCIER POUR LEURS PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le programme Bâtiments d'Hydro-Québec vous offre un soutien simple et flexible pour vos projets d'efficacité énergétique grâce à des outils de travail pratiques pour tous les entrepreneurs. Dans le cas de projets visant des bâtiments commerciaux nouveaux ou existants de moins de 5 000 m², le Progiciel pour le volet prescriptif ou PVP vous permet de choisir les mesures à mettre en œuvre dans une liste préétablie. L'outil PVP du programme Bâtiments a été développé pour le marché des entrepreneurs. Cet outil permet de calculer rapidement le montant de l'appui financier pour la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Aucun dossier technique n'est requis! Les entrepreneurs gagnent à l'utiliser souvent!

FORMATION

La CETAF assure un suivi du programme auprès des entrepreneurs participants et leur propose un calendrier de formation visant à en rejoindre le plus grand nombre possible. Pour vous inscrire sans frais à l'une des formations, veuillez communiquer avec la CETAF. Lorsque la formation sera terminée, la CETAF attestera votre participation en vous acheminant le PVP.



POUR EN SAVOIR PLUS!

Vous souhaitez soumettre votre premier projet dans le cadre du programme Bâtiments et vous avez besoin d'aide? Vous désirez recevoir l'outil, en savoir davantage sur son mode d'emploi ou déposer un projet?

La CETAF vous offrira un soutien complet jusqu'à l'obtention de l'appui financier.

Inscrivez-vous sans tarder à la formation offerte sans frais sur le volet prescriptif du programme Bâtiments.

COMMUNIQUEZ AVEC LA CETAF :

Téléphone : 514 735-1131

Sans-frais : 1 866 402-3823

Courriel : genevieve.huot@cetaf.qc.ca